



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 2 mars 2022

Délibération n°18/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le 2 mars à seize heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121-9, L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 16 février 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY et Xavier BONNEFONT.

Mesdames Martine PINVILLE, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA et Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Jérôme SOURISSEAU.

Mesdames Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER et Hélène GINGAST.

Membres consultatifs présents : messieurs Andréas KOCH et Alain LEBRET.

### **Objet : Subvention du SMPI Magelis à l'Association Prenez du Relief pour l'année 2022**

L'Association « Prenez du Relief » milite pour le développement et la diffusion des nouvelles technologies, nouvelles écritures audiovisuelles et cinématographiques liées au relief, la réalité virtuelle (VR), la réalité augmentée (AR), au format vertical et aux applications culturelles de l'Intelligence Artificielle (IA).

Dans ce cadre, l'Association organise du 11 au 16 octobre 2022, à Angoulême, la dixième édition du Festival « Courant 3D », le festival de l'immersion et de l'interactivité.

L'objectif du Festival est de promouvoir et de questionner les nouvelles écritures et les nouvelles technologies immersives et interactives utilisées dans la production audiovisuelle et cinématographique.

En dix ans d'existence, ce Festival de films en 3D, [x]R, verticaux, ou issus de l'Intelligence Artificielle est devenu un événement remarquable et remarqué et bénéficie d'une renommée internationale importante, notamment en Asie, qu'il souhaite accentuer pour cette 10ème édition.

Nationalement, le Festival est également diffusé dans les plus importants événements liés au court métrage comme le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand. Malgré plusieurs annulations de Festivals en 2021 dues à la crise sanitaire, le Festival était présent notamment au Festival Européen du film fantastique de Strasbourg, au Festival International Nouveaux regards en Guadeloupe ainsi qu'au Festival de Cannes.

Sur le territoire, l'Association a été très active et a noué plusieurs partenariats sur l'innovation audiovisuelle avec les écoles du Campus de l'Image d'Angoulême (LISA, IUT, EMCA, CREADOC et CEPE),

mais aussi avec des lycées et collèges du département, des MJC et des cinémas du département, la médiathèque Alpha et la Nef de GrandAngoulême.

Elle contribue régulièrement aux différentes actions du Pôle Image Magelis (Magelis en Fête, exposition aux Studios Paradis...).

Un appel à projets graphiques pour la création du visuel de l'affiche de l'édition 2022, ainsi que l'Appel à films et expériences et l'Appel à projets stéréoscopiques pour le Festival va bientôt être lancé.

En parallèle de l'organisation du Festival, l'Association souhaite mener plusieurs actions en 2022 :

- Le Panorama des écoles de l'image : une soirée dédiée aux étudiants des écoles du Campus de l'Image d'Angoulême, prévue en mai 2022 à l'espace Franquin, pour qu'ils puissent présenter leurs courts métrages issus des différentes formations de l'Image et du son d'Angoulême.
- L'Association souhaite cette année poursuivre son travail sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle appliquée aux cinémas et à la culture pour lequel elle travaille en étroite collaboration avec le Vietnam, quatrième au classement mondial de l'IA. Elle souhaite associer Magelis au prochain Festival qu'elle organise à Saigon en 2022.

Pour mettre en place ces actions, l'Association se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier de 15 000 €.

Le budget total prévisionnel pour l'année 2022 est établi à 137 000 €.

L'association menant de nombreuses actions sur le territoire, elle bénéficie du soutien de nombreux partenaires institutionnels qu'elle va par ailleurs solliciter en 2022 pour une répartition envisagée de la manière suivante :

Magelis - Procirep - Sacem	15 000 €
GrandAngoulême	5 000 €
Ville d'Angoulême	4 000 €
Région Nouvelle-Aquitaine	4 000 €
Département Charente	4 000 €
DRAC	5 000 €
Ressources propres	3 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (15 présents - 15 votants - 15 voix « Pour ») :

- acceptent le principe d'un soutien financier du Pôle Image Magelis à l'association « Prenez du Relief », pour un montant de 13 000 €, au titre de l'année 2022,
- approuvent le principe et les termes de la convention afférente (ci-annexée),
- autorisent Monsieur le Président à la signer ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.